



# PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

## Réunion

**Electronique**                      **Mardi 20 Février 2024**

---

**Président :**                      M. Michel NAGEOTTE

---

**Présents :**                      MM. Stéphane BEGEL - Thierry CORROYER – Gérard GEORGES - Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY - Michel BOURNEZ - Nicolas VUILLEMIN

---

## RAPPEL

### PLANNING DE JOURNEE

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

**Une équipe senior qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra obligatoirement trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.**

## 1- MASCULINS

### SENIORS

#### 1.1 – CHAMPIONNATS

##### Match n° 25933333 : R2 groupe A : SORNAY – LE CREUSOT du 18 février 2024

La commission prend connaissance du mail de l'arbitre de la rencontre. L'arrêté municipal envoyé le vendredi 16 février n'était pas destiné aux arbitres, ni à la bonne adresse du service de la ligue (pour rappel : [sportif@lbfc.fff.fr](mailto:sportif@lbfc.fff.fr)).

**Les frais de déplacements des arbitres sont à la charge du club de Sornay.**

##### Match n° 26631040 : R3 groupe D : JURA LACS 2 – TRIANGLE D'OR du 18 février 2024

La commission prend connaissance de l'arrêt de la rencontre et des rapports de l'arbitre et du club de Jura Lacs **et décide de faire rejouer la rencontre à une date ultérieure.**

##### Match n° 25915119 : R1 Herbelin groupe A : BEAUNE – STADE AUXERRE du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 17h00 au stade du Château 1 à Vignoles.

##### Match n° 25927555 : R2 groupe D : LARIANS MUNANS – JS LURE du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 18h00 au stade des Graviers 1 à Larians Munans.

##### Match n° 25935054 : R3 groupe B : SUD FOOT 71 – LE BREUIL ASA du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 17h00 au stade municipal 1 à St Nizier sous Charlieu (terrain de repli).

##### Match n° 26643166 : R3 groupe D : TRIANGLE D'OR – MONTMOROT O. du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h30 au stade municipal 1 à Arbois.

##### Match n° 26643034 : R3 groupe D : LONS LE SAUNIER 2 – ROCHEFORT ATHLETIC du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h30 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

##### Match n° 25917754 : R3 groupe E : ORNANS 2 - RIOZ/ETUZ/CUSSEY 2 du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h00 au stade André Brey 2 à Ornans.

##### Match n° 25930930 : R3 groupe E : AUDEUX/PEL./POUILLEY LES VIGNES – PONTARLIER 3 du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h00 au stade Henri Joran à Besançon.

##### Match n° 25931353 : R3 groupe E : VAL DE LOUE – ST VIT 2 du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 15h30 au stade municipal 1 à Quingey.

## 1.2 – COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Suite aux résultats des matchs en retard disputés les 17 et 18 février 2024, voici la programmation des rencontres le **dimanche 3 MARS 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours)** :

- 27976011 : JURA DOLOIS 2 – FC 4 RIVIERES

En raison de la programmation de matchs en retard de championnat N3, **ce sont les équipes 2 des clubs suivants qui participent à la Coupe BFC :**

- ASPTT DIJON 2 – ST APOLLINAIRE
- FC BART – CA PONTARLIER 2
- JURA DOLOIS 2 – FC 4 RIVIERES

## 1.3 – REPORTS

**La commission décide de reporter les rencontres suivantes au week-end des 2 et 3 MARS 2024**

### **R1 Herbelin groupe C :**

- 26727469 : AUDINCOURT – MORTEAU MONTLEBON (*match à rejouer le samedi 2 mars 2023 à 20h00 à huis clos*)

### **R2 groupe A :**

- 25906620 : MAGNY – NEVERS BANLAY
- 25906627 : PARON – ST BENIN

### **R2 groupe B :**

- 25933333 : SORNAY – LE CREUSOT

### **R2 groupe C :**

- 25907270 : LA JOUX NOZEROY – LEVIER
- 25930751 : CHATEAU DE JOUX – ST JEAN DE LOSNE

### **R3 groupe E :**

- 25931343 : RC SAONNOIS – VAL DE LOUE
- 25931350 : SAONE MAMIROLLE – FRASNE

### **R3 groupe F :**

- 25917874 : EXINCOURT TAILLECOURT – BESSONCOURT/ROPPE/LARI.
- 25931426 : PAYS MINIER – HAUTE LIZAINE

**La commission décide de reporter la rencontre suivante A UNE DATE ULTERIEURE**

### **Coupe Intersport :**

#### **Groupe C :**

- 26798104 : JURA DOLOIS 2 – RIOZ/ETUZ/CUSSEY 2

## JEUNES

## 1.3 – CHAMPIONNATS

Match n° 26311595 : U18R1 Laser Game Evolution : JURA DOLOIS – RACING BESANCON du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 16h00 au stade Paul Martin 3 à Tavaux.

Match n° 27950345 : U18 intersecteurs : GEVREY-CHAMBERTIN – NEVERS BANLAY du 14 avril 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 13 avril 2024 à 12h00 au complexe sportif Roger Barbier 1 à Gevrey-Chambertin.

Match n° 25932782 : U17R1 groupe B : LONS LE SAUNIER – GJ MONTS ET VALLEES du 24 mars 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 23 mars 2024 à 11h00 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

Match n° 27783575 : U15R1 groupe élite : PONTARLIER – DIJON FCO du 2 mars 2024

La commission prend connaissance de l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le samedi 2 mars 2024 à 15h00 au complexe sportif DFCO 2 à St Apollinaire.

Le match retour du 1<sup>er</sup> juin 2024 se déroulera à Pontarlier.

### 1.9 - CHAMPIONNATS HEURE DE COMPETITION – 2EME PHASE

La commission prend connaissance des demandes des clubs concernant leurs rencontres à domicile. Elle décide pour la saison 2023/2024, à titre dérogatoire et exceptionnel pour le championnat de valider des horaires et jour de pratique en dehors de la ½ journée concernée par le jour et l'horaire de référence sous réserve que ces derniers ne soient pas pénalisants pour les clubs figurant dans le groupe.

Pour rappel :

<u>COMPETITION</u>	<u>HORAIRE ETE</u>
<b>U18R</b>	<i>Dimanche 15h00</i>
<b>U18IS</b>	<i>Dimanche 13h00</i>
<b>U17R</b>	<i>Dimanche 13h00</i>
<b>U16R</b>	<i>Dimanche 13h00</i>
<b>U15R</b>	<i>Samedi 15h00</i>
<b>U15IS</b>	<i>Samedi 15h00</i>
<b>U14R</b>	<i>Samedi 15h00</i>
<b>U13IS</b>	<i>Samedi 15h00</i>

Pour rappel en bleu les horaires U18R1 – U17R1 et U16R1

En noir les nouvelles demandes validées par la commission sportive pour la 2<sup>ème</sup> phase

<i>CLUBS</i>	<i>U18R</i>	<i>U18IS</i>	<i>U17R</i>	<i>U16R1</i>	<i>U16R2</i>	<i>U15R</i>	<i>U15IS</i>	<i>U14R</i>	<i>U13IS</i>
STADE AUXERRE	Samedi 14h00		Samedi 16h00	Samedi 16h00					
CHEVIGNY ST SAUVEUR	Samedi 18h00				Dimanche 10h30				
JURA DOLOIS	Dimanche 12h30			Dimanche 12h30		Samedi 16h00		Samedi 16h00	Samedi 14h00
VESOUL FC			Dimanche 12h30	Samedi 16h30		Samedi 14h00		Samedi 14h00	
CHALON FC	Dimanche 12h30		Dimanche 10h30	Dimanche 10h30					
BEAUNE AS					Samedi 16h00				
BESSONCOURT			Dimanche 11h00						
FONTAINE LES DIJON		Dimanche 12h00	Dimanche 10h30	Dimanche 10h30				Samedi 16h30	Samedi 13h30
GJ MONTS ET VALLEES			Samedi 16h00						
LOUHANS CUISEAUX			Dimanche 11h00		Dimanche 11h00				Samedi 13h30
PONTARLIER CA			Dimanche 12h00	Dimanche 12h00		Samedi 16h00			Samedi 12h00

CLUBS	U18R	U18IS	U17R	U16R1	U16R2	U15R	U15IS	U14R	U13IS
SENS FC			Samedi 16h00				Samedi 13h30		Samedi 13h30
ST APOLLINAIRE			Dimanche 11h00		Dimanche 11h00		Samedi 15h00		
JURA STAD'FC					Dimanche 11h00				
LONGVIC ALC					Samedi 17h00				
NOIDANAIS		Samedi 15h00			Samedi 16h00				
SNID					Samedi 14h30			Samedi 14h30	
BART					Samedi 16h00				
IS SELONGEY								Samedi 13h30	
LONS LE SAUNIER			Dimanche 11h00	Dimanche 11h00				Samedi 14h00	
GJ SUD HAUTE SAONE					Samedi 16h00	Samedi 16h00		Samedi 16h15	Samedi 14h45
GRAND BESANCON FC						Samedi 16h00			
MONTCEAU			Dimanche 11h00						
FC NEVERS					Samedi 15h00				
FC MACON					Dimanche 10h30				
GEVREY-CHAMBERTIN		Dimanche 11h00							
PARON		Samedi 11h00							
CHATENOY		Samedi 16h00							
NEVERS BANLAY		Samedi 14h00							
BELLEHERBE SANCEY		Samedi 14h30							
JURA LACS FOOT		Samedi 15h00							
LE CREUSOT		Samedi 15h00							

## 2- FUTSAL

### 2.1 – REGIONAL 1 FEMININE

Match n°25920709 : Régional 1 Féminine : US BLANZY FEMNINE – RACING BESANCON du 04 février 2024

La commission prend connaissance du procès-verbal de la commission des statuts, Règlements et Obligations des clubs du 15 février 2024.

La commission valide la décision infligeant la perte du match par pénalité du club de l'US BLANZY FEMNIINE (-1pt ; 3but) pour en reporter le gain au club du RACING BESANCON (3pts, 3but).

## 3- FUTSAL

### 3.1 – CHAMPIONNATS

**La commission décide de reporter les rencontres suivantes à la semaine du 04 au 08 MARS 2024 :**

**Régional 1 Futsal :**

**Poule Promotion B**

- N°27989085 : NEUILLY CRIM. SENNCE. – FC FUANS
- N°27989084 : BAUME LES DAMES – PONTARLIER CA

## 4- FONCTIONNEMENT

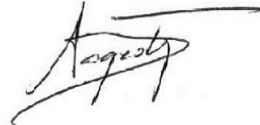
### 4.1 – FMI – SUIVI PAR LA COMMISSION

**Transmission tardive :**

ASFC BELFORT : amende de 20 Euros (R2 groupe D match n° 25927551)

IS/SELONGEY 3 : amende de 20 Euros (R3 groupe C match n° 25917483)

**Le Président Commission Régionale Sportive**



**Michel NAGEOTTE**

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*